

HAÏTI

Le parrainage connaît des ratés,

TOMMY CHOUINARD

dit le PQ

QUÉBEC — Le programme de parrainage humanitaire lancé par le gouvernement Charest à la suite du séisme à Haïti connaît des ratés, accuse le Parti québécois. La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James, dit respecter ses engagements et reproche à Ottawa d'être responsable de certaines « difficultés » dans le traitement des dossiers.

Annoncé le 3 février, le programme québécois est entré en vigueur deux semaines plus tard. Il élargit la notion de proches admissibles à la réunification familiale. Il prévoit que des Haïtiens qui habitent au Québec peuvent faire venir ici non seulement leurs parents et leurs enfants mineurs, mais également leurs enfants majeurs, leurs frères et sœurs accompagnés de leurs conjoints et de leurs enfants.

De façon exceptionnelle, le programme permet également aux Haïtiens qui veulent parrainer des proches de faire appel à un cosignataire pour s'en porter garants. La mesure prend fin le 31 décembre, et le plafond est fixé à 3000 personnes.

« Alors que les conditions de vie en Haïti sont toujours extrêmement précaires, on constate deux mois après les événements que, finalement, il n'y a à peu près pas de visas

qui ont été émis à des Haïtiens en détresse qui souhaitent retrouver les membres de leur famille au Québec », a affirmé Benoît Charrette lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, hier. Selon lui, les critères du programme québécois sont trop sévères et complexes, alors que la situation est « urgente ».

« Le gouvernement du Québec, tout ce qu'il a fait véritablement, c'est qu'il a élargi la notion de famille, mais il n'a nullement facilité la qualification du répondant pour faire une demande de visa ou de résidence » puisque « aucun arrimage » n'a été fait avec le fédéral, a ajouté le député de Deux-Montagnes en conférence de presse.

En Chambre, Yolande James a rétorqué que le gouvernement « respecte pleinement » ce qu'il s'est engagé

à faire. Selon son cabinet, le Ministère a reçu 400 demandes concernant le parrainage de 900 personnes, qu'il analyse toujours.

Lors de l'annonce du 3 janvier, Yolande James s'était également engagée à faire pression sur son homologue fédéral, Jason Kenney, afin d'accélérer le traitement de certains dossiers. C'est que, avant la création du programme québécois, 1500 Haïtiens

avaient déjà obtenu un certificat de sélection du Québec et attendaient un visa d'Ottawa pour venir au pays. Le fédéral n'a accordé que quelques visas jusqu'à maintenant, a déploré Benoît Charrette.

Lors de sa conférence de presse, il était accompagné d'Eline Ocessite, une Haïtienne qui cherche à faire venir ici ses deux enfants. Ottawa refuse de leur donner un visa, bien que Québec ait

déjà délivré les certificats de sélection nécessaires.

« Mes enfants sont encore en Haïti sous une tente, dans la rue, sous la garde d'une amie, a-t-elle affirmé. Ils sont en difficulté. Ma fille va avoir 14 ans le 15 avril. Elle peut être victime de tout, de viol, par des bandits qui sont en Haïti, parce que tout le monde sait que les prisonniers sont partout dans les rues. Il y a plein de bandits partout, et c'est ce qui est inquiétant. »